



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pratiques commerciales

Question écrite n° 61867

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le mécontentement des acteurs du commerce équitable face aux critères de normalisation définis par le groupe de travail « commerce équitable » de l'AFNOR (Association française de normalisation). Avec le souci de garantir et défendre la démarche du commerce équitable, le Gouvernement a engagé une procédure de normalisation en liaison avec l'AFNOR. À l'issue de plus de trois années de concertation, le document soumis à validation suscite de vives critiques de la part de nombreux acteurs du commerce équitable. Aussi, il lui demande de préciser les analyses faites par le Gouvernement du travail de normalisation menée par l'AFNOR sur le commerce équitable.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61867

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 avril 2005, page 3395